

## Agriculture | La forêt en Nouvelle-Aquitaine, une filière à fort potentiel à moderniser



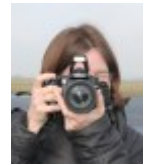
**Plus grande surface boisée de France métropolitaine, le bois en Nouvelle-Aquitaine, c'est 2,8 millions d'hectares. Caractérisé par une forêt essentiellement privée et diversifiée en termes d'essences, le bois représente une filière régionale compétitive, représentant plus de 50 000 emplois pour un CA de 10 milliard d'euros. Le programme régional de la forêt et des bois a pour but de placer la forêt au coeur des territoires, de développer les marchés du bois en augmentant la ressource pour répondre aux besoins des marchés, que ce soit sur du bois d'oeuvre ou pour l'industrie ou l'énergie.**

La Nouvelle Aquitaine concentre la plus grande surface boisée de l'Hexagone, avec plus de 2,8 millions d'hectares de forêts. De la Gironde à la Corrèze en passant par la Dordogne, les Landes, les Pyrénées Atlantiques ou bien encore la Creuse ou la Haute-Vienne, nous sommes dans une des régions forestières les plus dynamiques de France. Seuls les départements des Deux-Sèvres, des Charente-Maritime, de la Vienne et de la Charente sont les "parents pauvres" de la région avec un taux de boisement en dessous de la moyenne nationale. "Comme l'a souligné lors de la session de la chambre régionale d'Agriculture, Bruno Lafon, président du Centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine, la forêt, c'est plus de 50 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros. En Nouvelle Aquitaine, la forêt est principalement privée, à plus de 92 % et gérée de manière durable. Plus d'un million d'hectares sont sous document de gestion durable dont un peu plus de 7 Mm3 de bois récoltés issus de forêts certifiées. Le programme régional forêt bois, financé dans le cadre du plan Etat / Région, qui s'inscrit dans la durée, dix ans, a défini un certain nombre de priorités : notamment renouveler les forêts en tenant compte de la demande des marchés, améliorer la compétitivité de la filière, gérer durablement la forêt avec pour objectif d'augmenter de 25 % les surfaces forestières sous document du gestion durable. "L'Etat nous a demandé de mettre en place un service commun de valorisation bois et territoires à l'échelon régional : toutes les chambres d'agriculture travaillant sur la thématique forêt ont regroupé leurs compétences au sein d'un même service. En réalité, seule l'Ex Poitou-Charentes n'avait pas de compétence forêt, explique Anabelle Gallitre, qui assure la coordination du service. Le service a fait le point sur sa première année de mise en route, année incomplète. Ce service regroupe 21 agents, qui représente 7,5 équivalent temps pleins

### Préserver les surfaces

"Nous travaillons principalement trois axes majeurs : le premier concerne le foncier, avec l'impératif de préserver

les surfaces forestières afin qu'elles ne partent pas à l'urbanisation, en abordant les aspects gestion, la préservation, et la valorisation de la ressource. On travaille beaucoup sur les groupements forestiers comme cela se fait sur plusieurs secteurs en Dordogne avec le soutien du conseil départemental." Le deuxième axe concerne le conseil individuel des propriétaires forestiers sur la gestion notamment. Le troisième axe concerne l'aide au développement en tenant compte des marchés futurs, en intégrant le changement climatique et en veillant à la préservation de la biodiversité. D'ici 2027, le plan régional prévoit de mobiliser par exemple des feuillus supplémentaires : 270 000 m<sup>3</sup> pour le bois d'oeuvre et 660 000 m<sup>3</sup> pour l'énergie ou l'industrie." Notre rôle de conseil est primordial sur la gestion des surfaces forestières. Nous avons très souvent de petits propriétaires forestiers dont les surfaces sont en moyenne de 4 ha. Ils n'ont pas toujours conscience du potentiel de leurs bois, on les aide à leur faire prendre conscience de cela. On débute toujours par un diagnostic précis. En Corrèze, on est plutôt sur du résineux, pin sylvestre, épicéa et enfin un douglas, qui constitue une filière d'avenir, précise Didier Vialle, conseiller forestier à la chambre d'agriculture de la Corrèze. Aujourd'hui, la filière Douglas offre, en termes de marché, un très bon débouché à condition qu'il corresponde à certaines catégories de dimensions. On est plus obligé d'avoir de gros bois pour faire de grosses pièces de charpente. Ce qu'a confirmé à travers son témoignage, Sabrina Pédrone, déléguée générale de France Douglas. " Nous nous inscrivons dans une logique de recherche de développement sur la filière Douglas, à tous les niveaux, aussi bien au niveau amont forestier, au niveau de développement de produits pour la construction (charpentes, lambris, aménagement extérieur et intérieur, décoration). C'est un bois qui cumule à la fois une bonne résistance mécanique et de la durabilité naturelle". Le Douglas est une essence relativement jeune sur le marché, avec une vingtaine d'années de prescription. Très appréciée, elle gagne des parts de marché chaque année. "Aujourd'hui, la ressource arrive à maturité. D'ici 2040, on s'attend à ce que la production soit multipliée par 2,5," précise Sabrina Pédrone.



Claude-Hélène Yvard

*Credit Photo : Aqui.fr*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 24/11/2018*

*[Url de cet article](#)*